

UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2022

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2022

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de « UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV » au 31 Décembre 2022 ainsi que l'état de résultat et de l'état des variations de l'actif net pour la période de trois mois se terminant au 31 Décembre 2022, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables appliquées en Tunisie.

Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de **1 252 305** dinars et un résultat net déficitaire de la période **< 93 624 >** dinars.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV » au 31 Décembre 2022, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Observation

Nous attirons votre attention sur l'observation suivante :

- ✓ Les liquidités et les quasi-liquidités représentent 24.63% de l'actif au 31 décembre 2022.
Cette proportion est supérieure au seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de cette question.

Tunis, le 23 Janvier 2023

Le Commissaire aux Comptes :
ECC MAZARS
Borhen CHEBBI

BILAN

Arrêté au 31/12/2022 en (DT)

	Libellé	Note	31/12/2022	31/12/2021
	<u>ACTIFS</u>			
AC 1	Portefeuille-titres	3.1	943 873,083	1 015 703,824
	a- Actions et droits rattachés		943 873,083	1 015 703,824
	b- Obligations et valeurs assimilées		0,000	0,000
	c- Titres OPCVM		0,000	0,000
AC 2	Placements monétaires et disponibilités	3.2	308 431,715	268 656,175
	a- Placements monétaires		0,000	0,000
	b- Disponibilités		308 431,715	268 656,175
AC3	Créances d'exploitations		0,000	0,000
AC 4	Autres actifs		0,000	0,000
	TOTAL ACTIF		1 252 304,798	1 284 359 ,999
	<u>PASSIF</u>		<u>33 716,899</u>	<u>37 191.092</u>
PA 1	Opérateurs créditeurs	3.3	7 714,780	10 926,439
PA 2	Autres créditeurs divers	3.4	26 002,119	26 264,653
	<u>ACTIF NET</u>		<u>1 218 587,899</u>	<u>1 247 168,907</u>
<u>CP 1</u>	<u>Capital</u>	3.5	1 201 509,637	1 238 707,757
<u>CP 2</u>	<u>Sommes capitalisables</u>	3.6	<u>17 078,262</u>	<u>8 461.150</u>
	a- Sommes capitalisables des exercices antérieurs		0,000	0,000
	b- Sommes capitalisables de l'exercice en cours		17 078,262	8 461,150
	TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1 252 304,798	1 284 359,999

ETAT DE RESULTAT

Période allant du 01/10/2022 au 31/12/2022 en (DT)

Libellé	Note	Période du 01.10.22 au 31.12.22	Période du 01.01.22 au 31.12.22	Période du 01.10.201 au 31.12.2021	Période du 01.01.21 au 31.12.21
<u>PR 1</u> Revenus du portefeuille-titres	3.1	<u>0,000</u>	<u>61 988,111</u>	<u>0,000</u>	<u>52 759,950</u>
Dividendes		0,000	61 988,111	0,000	52 759,950
<u>PR 2</u> Revenus des placements monétaires	3.2	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
Total des revenus des placements		<u>0,000</u>	<u>61 988,111</u>	<u>0,000</u>	<u>52 759,950</u>
<u>CH 1</u> Charges de gestion des placements	3.7	<u>-4 465,353</u>	<u>-17 508,500</u>	<u>-4 480,737</u>	<u>-17 877,535</u>
Revenu net des placements		<u>-4 465,353</u>	<u>44 479,611</u>	<u>-4 480,737</u>	<u>34 882,415</u>
<u>CH 2</u> Autres charges	3.8	-6 480,287	-27 170,357	-6 417,725	-26 724,504
Résultat d'exploitation		<u>-10 945,640</u>	<u>17 309,254</u>	<u>-10 898,462</u>	<u>8 157,911</u>
<u>PR 4</u> Régularisation du résultat d'exploitation		-140,947	-230,992	-114,232	303,239
Sommes capitalisables de la période		<u>-11 086,587</u>	<u>17 078,262</u>	<u>-11 012,694</u>	<u>8 461,150</u>
<u>PR 4</u> Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		140,947	230,992	114,232	-303,239
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		-89 452,068	3 352,536	1 676,780	53 901,020
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		8 069,896	13 273,883	-33 328,426	-29 608,190
Frais de négociation de titres		-1 296,602	-3 237,462	-585,006	-745,478
Résultat net de la période		<u>-93 624,414</u>	<u>30 698,211</u>	<u>-43 135,114</u>	<u>31 705,263</u>

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Période allant du 01/01/2022 au 31/12/2022 en (DT)

Libellé	Période du 01.10.22 au 31.12.22	Période du 01.01.22 au 31.12.22	Période du 01.10.21 au 31.12.21	Période du 01.01.21 au 31.12.21
<u>AN1-Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>-93 624,414</u>	<u>30 698,211</u>	<u>-43 135,114</u>	<u>31 705,263</u>
a- Résultat d'exploitation	-10 945,640	17 309,254	-10 898,462	8 157,911
b-Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	-89 452,068	3 352,536	1 676,780	53 901,020
c- Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	8 069,896	13 273,883	-33 328,426	-29 608,190
d- Frais de négociation de titre	-1 296,602	-3 237,462	-585,006	-745,478
<u>AN2- Distributions de dividendes</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
<u>AN3- Transactions sur le capital</u>	<u>-9 253,106</u>	<u>-59 279,219</u>	<u>-10 095,000</u>	<u>-61 060,479</u>
a- Souscriptions	0,000	0,000	0,000	0,000
- Capital	0,000	0,000	0,000	0,000
- Régularisation des sommes non capitalisables	0,000	0,000	0,000	0,000
- Régularisation des sommes capitalisables	0,000	0,000	0,000	0,000
b- Rachats	9 253,106	59 279,219	10 095,000	61 060,479
- Capital	10 300,000	66 700,000	11 300,000	68 800,000
- Régularisation des sommes non capitalisables	0,000	0,000	0,000	0,000
-Régularisation des sommes capitalisables	-1 046,894	-7 420,781	-1 205,000	-7 739,521
VARIATION DE L'ACTIF NET	-102 877,520	-28 581,008	-53 230,114	-29 355,216
AN4-Actif Net				
a- En début de période	1 321	1 247	1 300	1 276
b- En fin de période	465,419	168,907	399,021	524,123
AN5-Nombre d'actions				
a- En début de période	1 218	1 218	1 247	1 247
b- En fin de période	587,899	587,899	168,907	168,907
VALEUR LIQUIDATIVE	90,025	90,025	87,810	87,810
AN6 -TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	-28,10%	2,53%	-13,21%	2,43%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31-12-2022

Présentation de la société :

UBCI- UNIVERS ACTIONS SICAV a été créée en 2000, sous forme de SICAV mixte de type distribution puis devenue SICAV Actions de type capitalisation depuis le 2 janvier 2019.

UBCI- UNIVERS ACTIONS SICAV a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, UBCI- UNIVERS ACTIONS SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

UBCI BOURSE, intermédiaire en bourse, assure la gestion de UBCI- UNIVERS ACTIONS SICAV et UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (UBCI) est le dépositaire de ses actifs.

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31-12-2022 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non capitalisables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31-12-2022 ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation à retenir est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de

réserve à la hausse dans le deuxième cas.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives en date d'arrêt.

2.3- Evaluation des autres placements :

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non capitalisables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 31/12/2022 d'actions. Le détail de ces valeurs est présenté ci-après :

Code ISIN	Désignation	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31-12-2022	% l'Actif
Actions	Actions		994 290,608	943 873,083	75,37%
TN0001600154	ATTIJARI BANK	2 515	92 987,095	92 987,095	7,43%
TN0007550015	CITY CARS	8 768	98 266,600	93 817,600	7,49%
TN0007670011	DELICE	8 000	120 840,000	102 840,000	8,21%
TN0007570013	EURO CYCLE	4 483	136 748,560	113 953,377	9,10%
TN0007530017	OTH	13 758	153 365,495	95 356,698	7,61%
TN0007740012	SAMI	23 315	69 136,100	65 655,040	5,24%
TN0001100254	SFBT	8 500	105 030,685	114 444,000	9,14%
TN0006560015	SOTUVER	7 747	18 903,672	67 391,153	5,38%
TNF8FC5GRVG9	SOTUVER NG J01012023	1 648	12 417,680	12 903,840	1,03%
TN0007440019	TELNET	11 388	87 170,733	87 061,260	6,95%
TN0007270010	TPR	19 950	82 879,138	81 435,900	6,50%
TN0007720014	UNIMED	2 251	16 544,850	16 027,120	1,28%
Total			994 290,608	943 873,083	75,37%

Les revenus du portefeuille titres se présentent comme suit :

Libelle	Période du 01.10.22 au 31.12.22	Période du 01.01.22 au 31.12.22	Période du 01.10.21 au 31.12.21	Période du 01.01.21 au 31.12.21
Revenus des Actions	0,000	61 988,111	0,000	52 759,950
TOTAL	0,000	61 988,111	0,000	52 759,950

3.2- Placements monétaires, disponibilités et revenus y afférents :

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2022 à **308,431.715** dinars et s'analyse comme suit :

		31/12/2022	31/12/2021	% de l'Actif
Placements monétaires	(1)	0,000	0,000	0,00%
Disponibilités		308 431,715	268 656,175	24,63%
Total		308 431,715	268 656,175	24,63%

3.3 – Opérateurs créditeurs :

	Libelle	31/12/2022	31/12/2021
PA 1	Opérateurs créditeurs	7 714,780	10 926,439
	Frais de gestionnaire	1 275,815	1 280,210
	Frais de dépositaire	644,929	966,688
	Frais de distributeurs	5 794,036	8 679,541

3.4 – Autres créditeurs divers :

	Libelle	31/12/2022	31/12/2021
PA 2	Autres créditeurs divers	26 002,119	26 264,653
	Etat, retenue à la source	603,505	0,000
	Redevance CMF	104,082	105,343
	Contribution conjoncturelle 7.5%	0,000	0,000
	Charges à payer sur l'exercice encours	25 294,532	26 159,310

3.5 Capital :

Le capital se détaille comme suit :

Capital au 31/12/2021	
* Montant en nominal	1 420 300
* Nombre de titres	14 203
* Nombre d'actionnaires	56
Souscriptions réalisées	
* Montant en nominal	0
* Nombre de titres émis	0
Rachats effectués	
* Montant en nominal	66 700
* Nombre de titres rachetés	667
Capital au 31/12/2022	
* Montant en nominal	1 353 600
* Nombre de titres	13 536
* Nombre d'actionnaires	42

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2022 au 31/12/2022 s'élève à - **28 581,008 dinars**.

Le nombre de titres d'UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV au 31/12/2022 est de **13 536** contre **14 203** au 31/12/2021.

	<u>Mvt sur le capital</u>	<u>Mvt sur l'Actif Net</u>
<u>Capital début de période au 31/12/2021</u>	<u>1 238 707,757</u>	<u>1 238 707,757</u>
<u>Souscriptions de la période</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
<u>Rachats de la période</u>	<u>-66 700,000</u>	<u>-66 700,000</u>
<u>Autres mouvements</u>	<u>29 501,880</u>	<u>46 580,142</u>
- Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	3 352,536	3 352,536
- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	13 273,883	13 273,883
- Frais de négociation de titres	-3 237,462	-3 237,462
- Régularisation des sommes capitalisables	8 049,124	8 049,124
- Résultat de l'exercice antérieur	8 461,150	8 461,150
- Régularisation du résultat de l'exercice antérieur	-397,351	-397,351
- Sommes capitalisables		17 078,262
<u>Montant fin de période au 31/12/2022</u>	<u>1 201 509,637</u>	<u>1 218 587,899</u>

3.6 Sommes capitalisables :

Les sommes capitalisables au 31/12/2022 s'élèvent à **17 078,262** DT contre **8 461,150** DT au 31/12/2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Résultat d'exploitation	17 309,254	8 157,911
Régularisation du résultat d'exploitation	-230,992	303,239
Total	17 078,262	8 461,150

3.7 Charges de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du dépositaire, du gestionnaire et des distributeurs, calculées conformément aux dispositions des conventions de dépôt, de gestion et de distribution conclues entre UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV, UBCI et UBCI BOURSE.

Libelle	Période du 01.10.22 au 31.12.22	Période du 01.01.22 au 31.12.22	Période du 01.10.21 au 31.12.21	Période du 01.01.21 au 31.12.21
<u>CH 1 Charges de gestion des placements</u>	<u>4 465,353</u>	<u>17 508,500</u>	<u>4 480,737</u>	<u>17 877,535</u>
Rémunération du gestionnaire	1 275,818	5 002,436	1 280,211	5 107,870
Rémunération du dépositaire	318,955	1 250,623	320,057	1 276,982
Rémunération des distributeurs	2 870,580	11 255,441	2 880,469	11 492,683

3.8 Autres charges :

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel et la charge TCL. En outre, le coût des services bancaires et l'abonnement des autres charges budgétisées figurent aussi au niveau de cette rubrique

Libelle	Période du 01.10.22 au 31.12.22	Période du 01.01.22 au 31.12.22	Période du 01.10.21 au 31.12.21	Période du 01.01.21 au 31.12.21
CH 2 Autres charges	6 480,287	27 170,357	6 417,725	26 724,504
Redevance CMF	318,955	1 250,623	320,057	1 276,982
Services bancaires et assimilés	0,000	1 475,319	0,000	1 255,687
Abonnement des charges budgétisées	6 161,332	24 444,415	6 097,668	24 191,835

L'abonnement des charges budgétisées se détaille comme suit :

Libellé	Période du 01.10.22 au 31.12.22	Période du 01.01.22 au 31.12.22	Période du 01.10.21 au 31.12.21	Période du 01.01.21 au 31.12.21
Abonnement des charges budgétisées	6 161,332	24 444,415	6 097,668	24 191,835
Taxes	88,870	352,584	462,293	1 834,097
Frais bancaires	29,838	118,378	26,234	104,081
Publication BO CMF	328,881	1 304,800	328,881	1 304,800
Honoraires CAC	1 709,234	6 781,200	1 709,234	6 781,200
Frais AGO et publications	883,941	3 506,941	954,513	3 786,928
Jetons de Présence	2 520,548	10 000,000	2 016,438	8 000,000
Alpha mena	600,042	2 380,600	600,042	2 380,600
Autres (*)	-0,022	-0,088	0,033	0,129

(*) C'est le reliquat du budget de l'année précédente

4. REMUNERATIONS GESTIONNAIRE, DEPOSITAIRE ET DISTRIBUTEURS

4-1 Rémunération du gestionnaire

UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV a conclu avec UBCI BOURSE une convention aux termes de laquelle UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV confie à UBCI BOURSE une mission de gestionnaire couvrant :

- * la gestion du portefeuille de la SICAV,
- * la gestion administrative et comptable de la SICAV et le calcul quotidien de sa valeur liquidative,
- * la préparation de toutes les déclarations et publications réglementaires.

UBCI BOURSE prend à sa charge tous les frais de personnel et d'administration générale engagés dans l'exécution de ses missions, tous les investissements nécessaires ainsi que leurs charges de fonctionnement et de maintenance. Sont exclues des charges supportées par UBCI BOURSE : la rémunération du commissaire aux comptes, les jetons de présence des administrateurs, les commissions de Négociation en bourse (CNB), les dépenses publicitaires et de promotion, la redevance CMF, la TCL, les frais de publications des Etats financiers au bulletin du CMF, ainsi que les frais de tenue des Assemblées générales.

Le gestionnaire perçoit en contrepartie de ses services une rémunération annuelle égale à 0,4% T.T.C de l'actif net annuel d'UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu nette de toute retenue fiscale.

4-2 Rémunération du dépositaire

L'UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV a conclu avec Union Bancaire pour le Commerce et l'industrie « UBCI » une convention de dépôt, aux termes de laquelle UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV confie à UBCI la mission de dépositaire de ses titres et de ses fonds non investies selon les modalités et conditions définies par cette dernière. Pour l'ensemble de ses prestations, l'UBCI reçoit une rémunération annuelle de 0,1% T.T.C de l'actif net de l'UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu, nette de toute retenue fiscale.

4-3 Rémunération des distributeurs :

UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV a conclu avec UBCI et UBCI BOURSE des conventions de distribution aux termes desquelles UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV confie à UBCI et UBCI BOURSE la commercialisation et la distribution de ses actions auprès de leurs clientèles.

En contrepartie de ces prestations, une commission de distribution répartie entre les deux distributeurs en prorata de leurs distributions est décomptée jour par jour au taux de 0,9% TTC de l'actif net d'UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV et réglée trimestriellement à terme échu après déduction des retenues fiscales.